



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8438^e séance

Vendredi 21 décembre 2018, à 10 h 20

New York

Président : M. Ipo (Côte d'Ivoire)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
Chine	M. Wu Haitao
États-Unis d'Amérique	M. Hunter
Éthiopie	M. Amde
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Kazakhstan	M. Tumysh
Koweït	M. Albanai
Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
Pérou	M. Tenya
Pologne	M. Mielus
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport spécial du Secrétaire général sur l'évaluation stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2018/1086)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

18-45701 (F)



Document adapté

Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport spécial du Secrétaire général sur l'évaluation stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2018/1086)

Le Président : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, et S. E. M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/1086, qui contient le rapport spécial du Secrétaire général sur l'évaluation stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Zerihoun.

M. Zerihoun (parle en anglais) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de présenter le rapport spécial du Secrétaire général sur l'évaluation du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Je voudrais également saisir cette occasion pour faire brièvement le point sur les préparatifs du pays en vue des élections législatives.

Plus de six mois après la nomination d'un Premier Ministre consensuel et la formation d'un Gouvernement inclusif, qui étaient deux éléments clefs des Accords de Conakry, la situation politique en Guinée-Bissau reste très incertaine.

En raison de difficultés techniques, les élections législatives n'ont pas eu lieu comme prévu, le 18 novembre, en violation des délais légaux et constitutionnels. En fait, c'est il y a deux jours seulement, le 19 décembre, que le Gouvernement a déclaré que l'inscription des électeurs était terminée. Auparavant, le 5 décembre, le parquet général avait suspendu l'inscription des

électeurs dans l'attente d'une enquête sur des irrégularités présumées. Le Procureur général a demandé aux forces de sécurité de bloquer l'accès au bâtiment de l'organe électoral chargé de l'inscription des électeurs. Grâce à l'intervention rapide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui, le 12 décembre, a déployé à Bissau une délégation dirigée par le Ministre nigérian des affaires étrangères, le parquet général a fait marche arrière et autorisé, le 13 décembre, la reprise du processus d'inscription des électeurs.

Dans un communiqué, la délégation de la CEDEAO a également appelé à la tenue des élections législatives en janvier 2019. Toutefois, le Premier Ministre a proposé que les élections aient lieu le 17 février, le 24 février et le 10 mars ayant également été proposées comme dates possibles pour les élections. Hier, le Président Vaz a publié un décret fixant au 10 mars 2019 la date des élections. Cette évolution a fait suite aux querelles internes entre les partis politiques sur des aspects techniques de l'inscription des électeurs, au cours desquelles les parties se sont accusées mutuellement de tenter de truquer et de retarder délibérément le processus. Ces tensions ont contribué à créer un climat préélectoral malsain dans le pays.

Le Parti du renouveau social (PRS), le Rassemblement du peuple de Guinée/Parti démocratique de Guinée-Bissau et Madem-G15 – tous membres d'un collectif de 18 partis politiques – ont exigé la démission du Ministre de l'administration territoriale en raison d'allégations de mauvaise gestion du processus d'inscription des électeurs et de violation des lois existantes. En réponse, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) a accusé le PRS de violer les Accords de Conakry et a indiqué que le PRS continuait de discréditer le processus d'inscription des électeurs malgré l'absence de preuves. Le PAIGC a également accusé le Président Vaz, le PRS et leurs alliés de provoquer délibérément des retards dans le processus électoral afin de causer la chute du Gouvernement et de reporter les élections législatives.

Le 5 décembre, le Premier Ministre Aristides Gomes a répondu à une invitation de l'Assemblée nationale lui demandant de fournir des éclaircissements sur l'inscription des électeurs. Dans sa réponse, le Premier Ministre a déclaré que le processus d'inscription des électeurs était transparent et que les élections législatives auraient lieu, et qu'elles seraient équitables et libres. Entre-temps, une équipe technique de la CEDEAO

composée de deux experts électoraux se trouve actuellement à Bissau pour contrôler le processus d'inscription des électeurs. L'équipe devrait présenter ses conclusions au Gouvernement et à la Commission de la CEDEAO.

Quelque 800 000 citoyens, soit environ 95 % de la population totale estimée éligible, auraient été inscrits sur les listes électorales au 12 décembre, date d'arrivée de la délégation ministérielle de la CEDEAO à Bissau. Le panier de fonds du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a continué d'apporter un appui technique et financier à la Commission électorale nationale et à l'organe électoral chargé de l'inscription des électeurs. En dehors du panier de fonds, le Nigéria a fourni au Gouvernement 205 dispositifs biométriques pour l'inscription des électeurs. Le Portugal apportera une contribution en nature d'environ un million d'euros, qui doit inclure l'impression et le transport des bulletins de vote. Le Timor-Leste s'est engagé à verser une contribution de plus de 470 000 dollars pour la réparation et l'achat de matériel électoral et l'appui au processus d'inscription des électeurs et au processus électoral. Quelque 400 dispositifs biométriques pour l'inscription des électeurs, fournis par le PNUD, sont arrivés à Bissau le 26 novembre. Les dispositifs seront utilisés pour les mises à jour annuelles de la liste des électeurs exigées par la loi.

Il semble approprié à ce stade que la communauté internationale envisage d'envoyer un message clair aux autorités bissau-guinéennes et aux acteurs politiques pour qu'ils fassent preuve de la volonté politique nécessaire pour l'organisation d'élections crédibles et s'abstiennent de retarder davantage le processus. Les conclusions de l'évaluation du BINUGBIS entreprise par le Secrétaire général soulignent le contexte politique difficile dans lequel le BINUGBIS opère, comme en témoignent les événements susmentionnés. Le BINUGBIS mérite d'être salué pour le rôle crucial qu'il joue en soutien au processus de médiation dirigé par la CEDEAO pour sortir de l'impasse politique en Guinée-Bissau. Malgré les progrès décisifs de cette année, et la probabilité que des violences généralisées soient évitées, la Guinée-Bissau risque de passer d'une crise politique à l'autre, à moins que des mesures décisives ne soient prises par le Gouvernement pour respecter la nouvelle date des élections décrétée par le Président.

Bien que le BINUGBIS reste unanimement apprécié par le Gouvernement, la société civile et les partenaires internationaux sur le terrain pour le rôle préventif qu'il joue grâce aux bons offices du Représentant

spécial du Secrétaire général et pour son rôle de renforcement des capacités des organisations de la société civile, la Mission se trouve en Guinée-Bissau depuis maintenant près d'une vingtaine d'années. L'expérience a montré qu'en l'absence d'un processus de réforme pris en main et dirigé au niveau national, le BINUGBIS ne pourra pas à lui seul contribuer à la paix et au développement durables en Guinée-Bissau. C'est pour ces raisons que la recommandation du Secrétaire général, telle qu'elle figure dans son rapport spécial (S/2018/1086), souligne la nécessité pour l'ONU de s'attacher strictement à recourir aux bons offices, à coordonner l'action des partenaires internationaux, à promouvoir les droits de l'homme, à inscrire le principe de l'égalité des sexes dans l'entreprise de consolidation de la paix, et à lutter contre le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée, en étroite collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Ces tâches se dérouleraient en trois phases : la première phase, la période électorale, court jusqu'à la mi-2019; la deuxième phase, la période postélectorale, va de la mi-2019 à la fin 2019; et la troisième phase, la période de transition et de retrait de la Mission, se terminerait au plus tard à la fin de l'année 2020.

Pour atteindre ces objectifs et après la restructuration de la Mission opérée cette année pour se conformer à la résolution 2404 (2018), le Secrétaire général a approuvé une nouvelle reconfiguration de la présence de l'ONU au cours de la deuxième phase, à savoir à la mi-2019, par la création à Bissau d'une mission de bons offices, plus petite et plus efficace, dirigée par un représentant spécial et chargée essentiellement de faciliter le processus politique. Cette mission de bons offices continuerait ensuite de se retirer jusqu'à la fin de l'année 2020, tandis que, parallèlement, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel renforcerait sa présence en Guinée-Bissau, à la lumière de son mandat d'appui à la CEDEAO. Les capacités de l'équipe de pays des Nations Unies devraient également être renforcées pour lui permettre d'assumer de nouvelles responsabilités au cours de la transition, de la réduction graduelle des effectifs et de la clôture de la Mission. À cet égard, nous espérons que la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix jouera un rôle de premier plan au cours de la période de transition, comme elle l'a fait dans des circonstances similaires avec la clôture d'autres missions de maintien de la paix dans la sous-région.

Les derniers résultats de nos efforts communs visant à aider les parties bissau-guinéennes à sortir de

l'impasse politique et institutionnelle et à lancer le pays sur la voie du développement durable ont fait naître en nous un optimisme prudent. Cependant, les obstacles rencontrés durant les préparatifs des élections législatives et l'incapacité du Gouvernement à organiser les élections le 18 novembre nous donnent également matière à réfléchir. La période conduisant aux élections législatives et présidentielle sera cruciale, et la communauté internationale devra maintenir une attention et un engagement constants. Il est toujours permis d'espérer que le pays ira de l'avant et que ses dirigeants politiques feront preuve de bonne foi et répondront à leurs obligations nationales en organisant des élections législatives le 10 mars 2019.

Avant de conclure, je tiens à saluer le travail accompli par M. João Honwana, l'expert indépendant qui a mené la mission d'évaluation en Guinée-Bissau au nom du Secrétaire général. La volonté inébranlable de la Commission de consolidation de la paix de mobiliser l'attention et l'appui de la communauté internationale en faveur de la Guinée-Bissau est également cruciale, tout comme le rôle joué par le Représentant spécial, M. Viegas Filho, et les hommes et femmes qui servent au sein du BINUGBIS pour promouvoir la paix et la stabilité en Guinée-Bissau.

Nous remercions également nos partenaires – la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union européenne et la Communauté des pays de langue portugaise – de leur coopération et de leurs efforts, qui ont permis d'ouvrir la voie à l'édification d'un avenir meilleur pour la Guinée-Bissau.

Le Président : Je remercie M. Zerihoun de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Vieira.

M. Vieira (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à prendre la parole au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Premièrement, je souhaite informer le Conseil que le 31 août, après mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8337), j'ai organisé, à la demande du Premier Ministre de la Guinée-Bissau, M. Aristides Gomes, une réunion de haut niveau de la Commission de consolidation de la paix, à laquelle il a participé, ce qui lui a permis d'avoir un dialogue direct et interactif avec les États Membres.

Le 10 décembre, j'ai convoqué une réunion de la formation Guinée-Bissau lorsque nous avons reçu des mises à jour de plusieurs intervenants, notamment M. José Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), et M. Tanou Koné, Observateur permanent de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Malheureusement, le Gouvernement bissau-guinéen n'est pas parvenu à organiser des élections le 18 novembre, comme prévu, du fait d'une série de retards séquentiels qui n'ont pas permis d'achever le processus d'inscriptions sur les listes électorales dans les temps.

Durant cette réunion, le Représentant spécial, M. Viegas Filho, a souligné que les partis politiques ne parvenaient toujours pas à se mettre d'accord sur les aspects techniques de l'inscription, échangeaient des accusations de tentatives de fraude et retardaient délibérément le processus. Selon lui, ces tensions sont en train de créer un climat pré-électoral malsain. Il estime que la stabilité souffre également de la propagation de rumeurs selon lesquelles certains acteurs seraient prêts à repousser les élections législatives pour les organiser conjointement avec l'élection présidentielle en 2019. À cet égard, il a également été mentionné dans le cours de notre conversation que certains acteurs politiques bissau-guinéens pourraient avoir des difficultés financières à organiser deux élections durant la même période.

On nous a également informés que le Gouvernement avait annoncé la fin de la période d'inscription des électeurs le 19 décembre et indiqué que plus de 95 % des électeurs potentiels recensés étaient inscrits. On m'a par ailleurs informé hier que le Président José Mário Vaz avait publié un décret annonçant le 19 mars 2019 comme nouvelle date des élections législatives. Il convient de souligner que la communauté internationale appuie activement la Guinée-Bissau.

La contribution au fonds commun pour les élections administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a suscité une réaction positive et le financement des élections législatives n'est plus un problème. Le fonds a récolté jusqu'à 9,8 millions de dollars. Le Nigéria et le Timor-Leste ont également fourni un certain nombre de kits d'inscription des électeurs. Le Portugal fournira les bulletins de vote et le Programme des Nations Unies pour le développement, de son côté, a offert du matériel d'inscription

supplémentaire et d'autres articles qui seront nécessaires le jour des élections.

La communauté internationale continue également de collaborer avec les autorités nationales dans le cadre du processus électoral, en particulier le dénommé groupe P5 Guinée-Bissau de partenaires dans le pays, qui comprend l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, la CEDEAO, l'Union européenne et l'ONU. Je félicite une fois de plus la communauté internationale de son appui aux élections législatives.

La Guinée-Bissau mérite également nos félicitations pour avoir lancé la mobilisation de ressources au profit du fonds commun en versant sa propre contribution. Durant la réunion de la Commission de consolidation de la paix organisée le 10 décembre, nous avons été informés de la promulgation par le Président, le 3 décembre, d'une loi pour la parité des sexes qui établit un quota de 36 % de candidates au Parlement et au sein des institutions du secteur public. J'accueille avec une grande satisfaction cette mesure importante de promotion de la participation des femmes en Guinée-Bissau.

À la suite des délibérations de la formation, j'appelle les acteurs politiques bissau-guinéens à maintenir leur attachement aux Accords de Conakry. À cet égard, j'appelle également les dirigeants du pays à éviter tout nouveau retard et à organiser les élections législatives à la date prévue afin d'achever la transition vers la stabilité.

Les Bissau-Guinéens doivent continuer de dialoguer pour régler leurs divergences politiques. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix continuera de mettre l'accent sur la mise en œuvre des Accords de Conakry et les préparatifs des élections. Nous continuerons de collaborer étroitement avec le Représentant spécial, M. Viegas Filho, et tous les partenaires internationaux à cette fin. La Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, le PNUD et le BINUGBIS ont un rôle important à jouer dans le cycle électoral crucial en Guinée-Bissau.

Durant la dernière réunion de la Commission de consolidation de la paix, l'Observateur permanent de la CEDEAO a commenté les événements récents au sein de la Communauté, notamment l'organisation du prochain Sommet des chefs d'État de la CEDEAO, qui doit avoir lieu le 22 décembre à Abuja. L'influence de la CEDEAO reste extrêmement importante compte tenu du rôle clef que joue cette organisation dans l'application des Accords de Conakry et de la présence militaire de la

Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, dont le mandat a été prorogé jusqu'en août 2019.

Je tiens donc à féliciter le Gouvernement bissau-guinéen, la CEDEAO et l'Union européenne de s'employer à élargir la présence de la Mission dans le pays. Ces évolutions montrent une fois de plus la nécessité de renforcer les capacités des forces de sécurité bissau-guinéennes. La Commission de consolidation de la paix continuera d'appuyer l'ONU et la communauté internationale, en consultation avec le Gouvernement bissau-guinéen, pour envisager des moyens de renforcer les institutions nationales, en particulier le système judiciaire.

Une autre raison d'organiser la réunion de la Commission de consolidation de la paix était que le Premier Ministre, Aristides Gomes, m'a informé que le Gouvernement avait besoin d'aide pour faire face à la crise financière qui touche son pays, en particulier le secteur de l'éducation. Durant notre réunion, la Banque mondiale nous a parlé de la situation économique et budgétaire dans le pays, qui reste très difficile. Les représentants de la Banque m'ont informé que la croissance économique devrait baisser jusqu'à 3,8 %, par rapport à 5,9 % en 2017. Les recettes fiscales devraient également baisser, passant de 10,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2017 à 8,5 % du PIB en 2018 – autrement dit de 140 millions de dollars à 115 millions de dollars – principalement du fait de la baisse des revenus liés aux exportations de noix de cajou. Le déclin de l'activité économique et la diminution en conséquence des importations ont également contribué à cette situation en réduisant les recettes fiscales. Ils ont également souligné le fait que, en dépit de certaines augmentations récentes des investissements dans ce domaine, le montant total des dépenses pour l'éducation dans le pays reste faible, soit 2,2 % du produit intérieur brut, et il est dominé par les salaires.

S'agissant de l'environnement socioéconomique et politique, la Guinée-Bissau a connu une série de grèves qui ont nui aux activités du secteur public. Les écoles bissau-guinéennes appartenant à l'État sont restées fermées pendant des mois et les enseignants ont organisé des manifestations pour réclamer des salaires impayés. D'après les informations que j'ai reçues, la Guinée-Bissau a besoin d'un montant estimé à 7,8 millions de dollars pour verser 18 mois d'arriérés de salaire des enseignants. Nous avons également vu, ces derniers mois, une série de grèves et de manifestations organisées par des fonctionnaires et des ex-combattants. Malheureusement, les manifestations d'étudiants organisées

le 9 novembre ont été réprimées par la force et ont provoqué le renvoi du Ministre de l'intérieur par le Président.

Qu'il me soit permis d'ajouter que j'ai consulté officieusement le Fonds monétaire international et que j'ai été informé que le Fonds envisage une mission en Guinée-Bissau en 2019 afin d'examiner le programme existant avec ce pays. Des discussions à cet égard ont lieu depuis octobre 2018, mais elles n'ont pas encore pu aboutir. Je continuerai de suivre cette question de près, et je la porterai à l'attention de la Commission de consolidation de la paix.

Je voudrais demander à la communauté internationale d'envisager la possibilité de fournir un soutien budgétaire d'urgence et ciblé pour stabiliser le secteur public. En même temps, j'encourage le Gouvernement bissau-guinéen à faire davantage, pour sa part, afin de démontrer son plein attachement à la tenue d'élections et à la mise en place de mécanismes crédibles pour garantir l'utilisation appropriée et transparente de l'aide pouvant devenir disponible.

Aujourd'hui, nous venons d'entendre le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Tayé-Brook Zerihoun, présenter le rapport spécial du Secrétaire général (S/2018/1086), qui contient des options pour une restructuration possible de la présence de l'Organisation des Nations Unies dans le pays et la nouvelle hiérarchisation de ses tâches, telles que déterminées par la révision la plus récente du mandat du BINUGBIS. Entre autres éléments, comme mentionné aujourd'hui, le rapport propose un nouvel engagement en trois phases de l'ONU avec la Guinée-Bissau, qui se terminerait par une transition et le retrait du BINUGBIS. J'ai été informé que le Gouvernement bissau-guinéen a été pleinement consulté lors de la mission d'évaluation stratégique effectuée récemment par l'Organisation en vue de restructurer le BINUGBIS. Je voudrais ajouter que, selon moi, il serait positif que la Commission de consolidation de la paix soit également consultée lors des futures évaluations de ce type.

Le BINUGBIS a continué de jouer un rôle d'appui clef auprès du Gouvernement bissau-guinéen et dans les efforts de la CEDEAO et du groupe « P5 Guinée-Bissau » pour aider le pays à régler ses difficultés. Je voudrais saisir cette occasion pour manifester une fois encore le soutien de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix en faveur du travail du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Viégas Filho, et de son équipe. La Commission, dans son rôle consultatif auprès du Conseil de sécurité, pourrait

apporter une contribution positive aux discussions sur la restructuration du BINUGBIS. Cet effort doit être cohérent avec un calendrier électoral révisé et un plan de transition prenant en compte la proposition de réduction progressive des effectifs de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau.

Il existe également une possibilité de participation de la formation Guinée-Bissau dans tout effort de transition qui pourrait se produire, y compris l'élaboration d'un plan de transition, si telle est la décision du Conseil. La Commission a déjà fait la preuve de son potentiel dans des contextes de transition, comme le montrent les exemples du travail en Sierra Leone et au Libéria. Nous devons continuer de faire fond sur ces meilleures pratiques et sur les enseignements tirés.

Le Président : Je remercie M. Vieira de son exposé.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Guinée-Bissau à participer à la présente séance.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Amde (Éthiopie) (parle en anglais) : Qu'il me soit permis de remercier le Sous-Secrétaire général Tayé-Brook Zerihoun et le Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, de leurs exposés détaillés sur la situation en Guinée-Bissau.

Nous prenons note de l'évolution globale de la situation et des tendances politiques en Guinée-Bissau, ainsi que des activités menées dans le pays par Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Nous appuyons le rôle continu du Représentant spécial du Secrétaire général et ses bons offices en appui aux efforts déployés pour pérenniser la paix en Guinée-Bissau, en collaboration avec les partenaires régionaux, sous-régionaux et internationaux, au moyen de la promotion de dialogues politiques nationaux inclusifs, de réformes constitutionnelles et démocratiques et de processus électoraux transparents et pacifiques.

Il est évident qu'une ferme volonté politique et un sentiment d'appropriation restent cruciaux pour appuyer la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous prenons note avec préoccupation des difficultés auxquelles

le BINUGBIS s'est heurté dans l'exécution de son mandat, et nous demandons à toutes les parties prenantes bissau-guinéennes de déployer des efforts collectifs à cette fin. Actuellement, le climat politique en Guinée-Bissau est dominé par le processus électoral. Nous prenons acte du report des élections législatives du 18 novembre à cause de retards dans le processus d'inscription des électeurs. Toutefois, nous soulignons la nécessité de la tenue d'élections législatives et présidentielle crédibles et en temps opportun, conformément à la Constitution et au droit interne de la Guinée-Bissau, afin de consolider la paix durable et la réconciliation nationale.

À cet égard, nous prenons note du communiqué publié le 12 décembre par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui demande aux autorités bissau-guinéennes de fixer une nouvelle date pour l'élection d'ici le 22 décembre. La décision du Président de mettre en œuvre une loi sur la parité femmes-hommes, qui fixe un quota de 36 % de femmes candidates au Parlement et pour la représentation des femmes dans les institutions du secteur public, est certainement louable. Nous pensons que cela est un pas dans la bonne direction, afin de renforcer la participation des femmes à la vie politique et aux processus de prise de décisions.

Les menaces croissantes causées par le trafic de drogue et l'extrémisme religieux, qui minent la paix et la stabilité du pays et de la région, suscitent de vives préoccupations. À ce propos, nous soulignons la nécessité d'efforts concertés des organes compétents aux niveaux national, régional et international afin de relever le défi. Nous exprimons notre reconnaissance à la mission d'évaluation stratégique de l'Organisation des Nations Unies pour avoir entrepris son travail en consultation avec toutes les parties prenantes, y compris l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne. Nous pensons que l'implication de l'ONU dans les efforts de consolidation de la paix du pays est important, et nous espérons qu'elle sera prise en compte, conformément à la recommandation sur la restructuration de la présence des Nations Unies, au moment de la prorogation du mandat du BINUGBIS en février 2019.

Nous félicitons tous les partenaires internationaux, ainsi que les organisations sous-régionales et régionales, en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union africaine, de leurs efforts considérables pour faciliter le dialogue et

exercer des pressions collectives en vue de l'application des Accords de Conakry.

Pour terminer, nous réaffirmons l'importance des Accords de Conakry pour relever les défis politiques et institutionnels auxquels le pays est confronté. Nous demandons donc à toutes les parties prenantes en Guinée-Bissau de respecter les Accords et de s'y conformer.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : C'est avec une grande satisfaction et beaucoup d'enthousiasme que la Guinée équatoriale se félicite de la tenue de la présente séance, qui nous permet de nouveau d'analyser et de partager des vues sur la situation politique et institutionnelle en Guinée-Bissau.

Ma délégation remercie M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, et l'Ambassadeur Mauro Vieira de leurs exposés très pertinents.

Je voudrais aborder trois questions fondamentales dans mon intervention. Premièrement, il convient de souligner l'importance des opérations électorales en cours pour assurer le retour à la stabilité politique et institutionnelle en Guinée-Bissau. Deuxièmement, nous insistons sur l'impérieuse nécessité de réformes en profondeur pour faire avancer le pays. Troisièmement et enfin, je donnerai mon avis sur la période post-électorale.

Le principal défi que le Gouvernement consensuel du Premier Ministre Aristides Gomes, formé il y a sept mois, a dû relever a été la création d'un environnement politique et de confiance propice à la tenue d'élections législatives libres et transparentes, en particulier en mettant à jour le fichier électoral et en établissant une nouvelle division cartographique qui devait permettre techniquement au Gouvernement et à la Commission électorale nationale de tenir les élections dans une atmosphère de paix et de sérénité. Malgré le souhait manifesté par l'ONU et les autres partenaires régionaux et internationaux pour que les élections législatives se tiennent le 18 novembre, conformément aux délais prévus par la loi et la Constitution, l'organisation de ces élections s'est heurtée à des difficultés, notamment un retard dans la livraison des kits électoraux, ce qui a conduit le Gouvernement à proroger le processus d'inscription des électeurs avant qu'il ne soit finalement suspendu par décision du Ministère public de Guinée-Bissau, à la suite de l'ouverture d'une enquête pour irrégularités.

Néanmoins, la Guinée équatoriale prend note de l'annonce faite hier par le Président José Mário Vaz quant à l'organisation des élections législatives le 10 mars 2019. Il est important que toutes les parties

prenantes bissau-guinéennes veillent à ce la tenue des élections ne compromette pas les progrès réalisés à ce jour en matière de stabilité, des progrès qui restent fragiles. À cet égard, il est essentiel que les parties concernées continuent d'examiner toutes les initiatives qui pourraient conduire à la mise en œuvre d'autres dispositions importantes des Accords de Conakry susceptibles de contribuer à mettre fin à la crise politique actuelle. Nous saluons par ailleurs les efforts déployés par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et les acteurs régionaux et sous-régionaux, tels que l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne et la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, dont le soutien, par le biais de leurs bons offices, est essentiel pour assurer une issue satisfaisante au processus électoral.

Nous prenons note de la recommandation faite par le Secrétaire général concernant l'établissement d'un BINUGBIS réduit une fois les opérations électorales achevées. Après deux décennies passées en Guinée-Bissau, nous pensons qu'il est raisonnable de revoir les objectifs de la présence des Nations Unies dans le pays. Nous proposons également que cette mission politique spéciale de bons offices, après réduction de ses effectifs, continue de collaborer étroitement avec les acteurs clefs de la région pour appuyer le programme de réforme institutionnelle.

Les élections ne sont en aucun cas une panacée pour régler les problèmes du pays. Nous avons insisté à maintes reprises sur la nécessité de mettre en œuvre des réformes dans les domaines de la sécurité, de la justice et de l'administration publique, ainsi que dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Une volonté politique ferme et un sentiment d'appropriation et d'identification de la part des autorités nationales sont essentiels à cette fin.

Pour terminer, alors que le pays avance sur la voie d'un retour à la stabilité, la période post-électorale sera une phase très importante, car elle permettra au nouveau Gouvernement de poursuivre ses réformes. Dans ce contexte, le BINUGBIS aura à nouveau l'occasion d'accompagner les autorités nationales dans la mise en œuvre de leur programme de réforme en leur fournissant un appui et des conseils stratégiques pour renforcer leurs institutions démocratiques. Une fois que le pays sera politiquement stable et que le long cycle d'instabilité aura pris fin, il faudra se pencher sérieusement sur la nécessité d'un développement économique durable. À cette

fin, il sera essentiel de continuer à rechercher d'autres partenaires pour mettre en œuvre les projets économiques et sociaux lancés par le nouveau Gouvernement après l'élection présidentielle de l'année prochaine. Il est fondamental que les Bissau-Guinéens restent unis dans les moments décisifs et cruciaux auxquels leur pays sera confronté dans un proche avenir.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Tayé-Brook Zerihoun et l'Ambassadeur Mauro Vieira de leurs exposés aujourd'hui.

Je tiens à saluer le travail acharné réalisé par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Viegas Filho, pour appuyer l'État et le peuple bissau-guinéens.

Lorsque le Conseil s'est réuni pour la dernière fois pour discuter du BINUGBIS le 30 août (voir S/PV.8337), de nombreux membres affichaient un optimisme prudent face aux mesures prises en 2018 en Guinée-Bissau pour permettre au pays d'honorer les promesses des Accords de Conakry de 2016. Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous redoutons sans doute que ces aspirations risquent à nouveau d'être remises en cause.

Je voudrais aujourd'hui soulever trois points spécifiques.

Premièrement, je salue le rôle crucial que le BINUGBIS, de concert avec le groupe « P5 Guinée-Bissau » et d'autres partenaires, a joué en aidant la Guinée-Bissau à jeter les bases des réformes politiques et institutionnelles qui, nous l'espérons, permettront au pays de surmonter de manière décisive les crises politiques qui l'ont assailli. Aux côtés de la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau, le BINUGBIS a joué un rôle préventif essentiel dans ce pays. Grâce à ses bons offices, il continue d'être un partenaire fiable et apprécié des Bissau-Guinéens. L'effet de l'appui apporté par la mission aux organisations de la société civile et aux organisations de femmes en particulier pour mobiliser la volonté politique autour des Accords de Conakry illustre très clairement le degré de confiance qu'il suscite.

Deuxièmement, je voudrais saluer la décision prise hier par le Président Vaz de tenir les élections législatives le 10 mars 2019. Tout en déplorant que la date prévue du 18 novembre n'ait pas été respectée, nous avons bon espoir que le calendrier révisé permettra de

garantir que les élections législatives s'achèveront en temps voulu avant l'élection présidentielle, ce qui est essentiel pour assurer le respect des dispositions constitutionnelles ainsi que la stabilité à long terme. À cet égard, j'exhorte les dirigeants bissau-guinéens à prendre les mesures requises pour faire progresser le pacte de stabilité envisagé dans les Accords de Conakry. La Guinée-Bissau a fait d'importants progrès dans la réalisation de ses propres objectifs en matière de développement et de droits de l'homme. Nous devons veiller à ce que l'instabilité politique ne compromette pas ces acquis.

Troisièmement, je me félicite du rapport du Secrétaire général (S/2018/1086) et des conclusions de la mission d'évaluation stratégique, que nous avons trouvées à la fois instructives et rafraîchissantes de par leur esprit d'autocritique. Ce type d'approche contribue grandement à faciliter les travaux du Conseil. Le Royaume-Uni est attaché à un retrait progressif du BINUGBIS et à une transition graduelle vers les parties prenantes nationales, avec l'appui des entités de l'équipe de pays des Nations Unies. À cet égard, nous encourageons le Secrétaire général, le BINUGBIS, l'équipe de pays des Nations Unies et tous les partenaires à élaborer un plan de transition intégré, avec effet immédiat.

Pour terminer, et alors que nous achevons nos travaux cette année, je tiens à souligner l'importance de l'année 2019 pour la Guinée-Bissau. Avec les élections législatives et présidentielle qui se profilent à l'horizon, nous sommes à l'aube d'échéances politiques majeures. Le retrait du BINUGBIS entraînera la nécessité d'une nouvelle forme de partenariat avec l'ONU, fondée sur un nouveau cadre d'aide au développement, afin de poursuivre le programme « Terra Ranka » énoncé dans le Plan-cadre de partenariat des Nations Unies. Une réforme à plus long terme de la Constitution, du système judiciaire et du secteur de la sécurité prendra du temps et il sera important que les autorités bissau-guinéennes reçoivent l'appui dont elles ont besoin pour soutenir ces efforts bien après le départ du BINUGBIS. Il est essentiel de renforcer les capacités de l'équipe de pays des Nations Unies et de continuer à travailler en étroite collaboration avec la CEDEAO, l'Union africaine et les autres acteurs du groupe « P5 Guinée-Bissau » pour assurer la continuité de l'appui fourni. Les Accords de Conakry fournissent un cadre permettant d'atténuer les crises politiques futures et constituent un point de départ pour des réformes institutionnelles à long terme.

Le Royaume-Uni attend avec intérêt le début de la nouvelle année et se réjouit à la perspective d'un débat

constructif sur la manière dont nous pouvons, ensemble, poursuivre notre partenariat avec la Guinée-Bissau en vue d'atteindre ces objectifs.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, et l'Ambassadeur Vieira de leurs exposés sur la situation en Guinée-Bissau. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (S/2018/1086) sur l'évaluation stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Nous attendons avec intérêt de discuter de cette évaluation avec nos collègues du Conseil lorsque nous négocierons l'avenir de la Mission en février prochain.

Aujourd'hui, nous tenons une nouvelle réunion du Conseil sur la situation en Guinée-Bissau au lieu de nous concentrer sur l'avenir du pays et le bien-être de sa population. Nous sommes confrontés à une autre blessure politique auto-imposée et à un retard dans la mise en œuvre des Accords de Conakry. Le Conseil aborde chaque jour des questions insolubles; cependant, en Guinée-Bissau, nous sommes confrontés à un problème pour lequel il existe des solutions immédiates et tangibles. Ce printemps, après avoir attendu près de quatre ans de blocage politique auto-infligé, le Gouvernement gelé de Guinée-Bissau a semblé dégeler, mais seulement après que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris l'audacieuse mesure de sanctionner 19 auteurs de troubles des Accords de Conakry. À l'époque, le Président de la Guinée-Bissau avait nommé par consensus un Premier Ministre et prévu des élections législatives pour le 18 novembre. Compte tenu des difficultés d'inscription, cette date a été reportée. Et bien que nous ayons compris les défis logistiques qui ont provoqué ce retard, les dirigeants du pays ont une fois de plus tiré parti d'un processus au point mort pour atteindre leurs propres objectifs politiques égoïstes. Soyons clairs - cela doit prendre fin maintenant.

Nous apprécions les récentes annonces qui ont fixé une date pour les élections. Cependant, nous sommes très préoccupés par le fait que la date fixée est bien au-delà du délai de janvier fixé par la CEDEAO. Il est essentiel qu'il n'y ait plus de retards ou de dérapages pour les élections législatives. En outre, nous espérons que les élections présidentielles auront lieu séparément et comme prévu à l'été 2019. Suite à l'amélioration apparente de la situation politique du pays ce printemps, les partenaires et amis de la Guinée-Bissau ont apporté

le soutien nécessaire à la préparation et à la tenue des élections. Nous nous réjouissons des progrès et de l'inscription des électeurs qui ont été observés au cours des derniers mois.

Toutefois, à l'instar de nos partenaires de la région et de la communauté internationale, nous sommes très préoccupés par les récents événements survenus à Bissau, en particulier les actions de la police chargée de faire régner l'ordre public et le blocage des techniciens en visite qui veulent accéder au bureau de soutien technique du siège du processus électoral. Nous notons qu'en dépit de ces actions et du retard persistant, un public frustré et déçu a fait preuve de patience et l'environnement préélectoral est resté relativement calme. Toutefois, cela ne doit pas être interprété comme une acceptation passive. Nous exhortons le Président Vaz, le Premier Ministre Gomes, M. Domingos Simões Pereira, qui est le chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert, et les autres parties prenantes à tenir leurs engagements en faveur de l'unité, à poursuivre l'application des Accords de Conakry et à organiser les élections sans retard.

Les États-Unis se félicitent également de l'évaluation stratégique du BINUGBIS réalisée par le Secrétaire général. Nous nous félicitons que ce rapport présente une évaluation franche des forces et des faiblesses de l'action de l'ONU en Guinée-Bissau au cours des dernières années. Nous nous félicitons également que le rapport lie ses recommandations concernant la redéfinition des priorités des tâches et des options pour une future présence des Nations Unies aux conditions qui doivent être remplies. Le Conseil de sécurité devra tenir d'autres discussions approfondies avant le renouvellement du mandat en février, mais nous appuyons en principe le concept d'un retrait en trois phases et le transfert des tâches du BINUGBIS à l'équipe de pays des Nations Unies.

Ce qui est clair, c'est que pour que cette transition soit possible, le processus électoral en Guinée-Bissau doit être crédible et se dérouler comme prévu. En outre, la Guinée-Bissau doit éviter un retour à une impasse politique prolongée. Nous partageons également le sentiment exprimé dans l'évaluation stratégique selon lequel, compte tenu de l'investissement important que l'ONU a fait en Guinée-Bissau au cours des deux dernières décennies, il faut prendre le plus grand soin de concevoir un processus de transition qui préserve les acquis et identifie les éléments appropriés du système des Nations Unies qui doivent assumer les tâches

restantes. Nous réaffirmons la nécessité pour les parties prenantes de prendre les mesures qui s'imposent et de donner la priorité au peuple bissau-guinéen, ce qui implique de fixer immédiatement la tenue des élections législatives cruciales.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, pour son exposé très utile ce matin. Je remercie également le Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Vieira, pour sa mise à jour sur la consolidation de la paix. Je voudrais tout d'abord saluer également le rôle moteur joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Guinée-Bissau et reconnaître l'importance de la présence de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau sur le terrain.

La Guinée-Bissau a connu une série d'évolutions positives au cours des derniers mois, notamment la nomination du Premier Ministre, la formation d'un gouvernement sans exclusive, la réouverture de l'Assemblée nationale, l'approbation d'un nouveau programme gouvernemental et l'adoption d'une loi sur les quotas de femmes. Nous avons également été témoins de l'engagement ferme du peuple bissau-guinéen en faveur du processus électoral, comme en témoigne le nombre élevé de personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales. Des mesures ciblées visant à assurer la participation égale des femmes au processus électoral sont toutefois toujours nécessaires. Tout en prenant note de l'annonce faite hier, qui a fixé au 10 mars la date des élections, nous regrettons le report des élections et le manque de préparation à cet égard. Nous appelons maintenant le Gouvernement et toutes les parties à veiller d'urgence à ce que les conditions nécessaires à la tenue d'élections démocratiques libres et régulières soient en place et à ce qu'il n'y ait plus de retards. Comme l'a souligné le Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, la feuille de route en six points et les Accords de Conakry sont toujours valables et importants. Ils doivent maintenant être mis en œuvre rapidement et intégralement. Le pacte de stabilité est également important. Il doit être fondé sur un processus inclusif et consultatif afin d'être crédible et durable.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2018/1086) et de son évaluation approfondie du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Le calendrier fixé pour la transition semble réaliste. Le système des Nations Unies doit désormais mener en temps voulu

un processus intégré de planification de la transition. Il importe que le Conseil soit tenu informé de l'état d'avancement de ces travaux. Des ressources prévisibles et des capacités adéquates pour l'équipe de pays des Nations Unies seront essentielles pour la transition, comme l'a montré l'expérience au Libéria, par exemple. Un autre enseignement tiré du Libéria - comme cela a été souligné dans la déclaration présidentielle récemment adoptée (S/PRST/2018/3) sur le rôle consultatif de la Commission de consolidation de la paix auprès du Conseil de sécurité en matière de maintien de la paix - est que la Commission a un rôle particulièrement important à jouer dans ces transitions. Pour qu'une transition soit durable, elle doit reposer sur les priorités nationales en matière de consolidation de la paix, ainsi que sur la volonté politique, l'appropriation locale et l'inclusion. Les efforts de la Commission de consolidation de la paix à cet égard bénéficient de notre appui total et actif.

Il importe de s'attaquer aux causes profondes du conflit en Guinée-Bissau par des mesures telles que la réforme constitutionnelle, la réconciliation et le dialogue politique, le renforcement de l'état de droit grâce à des institutions fortes et inclusives et, surtout, l'égalité d'accès aux opportunités économiques. L'engagement régional continuera d'être essentiel. Ces efforts régionaux devraient s'appuyer sur un appui international cohérent. Notre engagement international doit également être soutenu dans la délicate phase post-électorale et inclure un appui aux réformes susmentionnées. Notre appui continu sera essentiel pour aider la Guinée-Bissau à consolider la paix et à bâtir un avenir stable et prospère.

M. Tenya (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et des exposés importants faits par M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, et l'Ambassadeur Mauro Vieira, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Pérou note avec préoccupation l'évolution récente de la situation en Guinée-Bissau, où, malgré les progrès réalisés dans le domaine politique, les élections législatives prévues pour le 19 novembre ont encore été reportées. Nous espérons qu'elles pourront effectivement avoir lieu le 10 mars prochain, selon le décret présidentiel publié hier. Nous sommes également préoccupés par l'impact que ces reports continus pourraient avoir sur l'organisation des élections présidentielles en 2019. Nous soulignons que la participation massive des citoyens à des élections libres, justes et inclusives est

essentielle pour consolider la démocratie et, avec elle, la légitimité et l'efficacité des institutions nécessaires à la construction d'une paix durable. Dans ce contexte, et conformément aux Accords de Conakry et à la feuille de route en six points, nous considérons qu'il est urgent que les autorités bissau-guinéennes organisent des élections législatives avec la participation de toutes les forces politiques et l'accompagnement des acteurs et organisations régionaux et internationaux.

Nous tenons à réaffirmer qu'il importe de promouvoir une plus grande participation des femmes et des jeunes à la vie politique et institutionnelle du pays. Il est également important de garder à l'esprit que ces élections représentent une étape dans un processus qui nécessite un large consensus national afin de pouvoir s'attaquer aux causes profondes du conflit en construisant un pays plus sûr, plus stable et plus juste. À cette fin, il est essentiel de lutter contre les menaces telles que le trafic de drogues, la criminalité transnationale organisée et l'extrémisme violent croissant, qui mineraient le cadre institutionnel et le tissu social de n'importe quel pays. Il est également indispensable de renforcer les institutions nécessaires pour promouvoir la croissance économique, lutter contre la pauvreté et parvenir à un développement durable dans l'intérêt de tous les secteurs de la population.

À cet égard, nous saluons le travail accompli par l'équipe de pays des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre du plan national de développement, qui accorde la priorité à la croissance, au développement humain, à la gestion durable des ressources et au renforcement de l'état de droit et de la gouvernance.

Je terminerai en soulignant qu'il importe que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau continue d'appuyer le pays dans tous ces efforts, conformément aux dispositions de la résolution 2404 (2018) du Conseil et en étroite coordination avec la Commission de consolidation de la paix, l'équipe de pays susmentionnée et les autres acteurs concernés. En ce sens, nous soulignons également le rôle important joué par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Union européenne.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Au nom du Royaume des Pays-Bas, je tiens à remercier sincèrement la Côte d'Ivoire d'avoir organisé la présente réunion d'information. Nous remercions également le Sous-Secrétaire général Tayé-Brook

Zerihoun et l'Ambassadeur Mauro Vieira de leurs exposés éclairants.

Je voudrais me concentrer sur trois points importants concernant le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et la situation dans ce pays : premièrement, une transition responsable; deuxièmement, l'évolution de la situation politique; et troisièmement, le rôle des partenaires internationaux.

En ce qui concerne l'éventuelle transition du BINUGBIS, je voudrais commencer par remercier le Sous-Secrétaire général Zerihoun et le reste de l'équipe du BINUGBIS du rapport détaillé qui a été présenté et de l'analyse claire et honnête qu'il contient (S/2018/1086). C'est exactement le type de rapports dont nous avons besoin pour que le Conseil de sécurité puisse faire du bon travail. Le Royaume des Pays-Bas considère que ce rapport montre comment l'ONU peut définir l'évolution de missions de maintien de la paix et de missions politiques spéciales et assurer une transition sans heurt. Une transition graduelle serait certainement nécessaire dans tout scénario de sortie du BINUGBIS - chose que nous ne tenons pas pour acquise - sur la base de la résolution 2404 (2018).

Néanmoins, si le Conseil devait envisager une sortie, il serait impératif que des critères soient établis. Ces critères ne devraient pas être liés à des échéances, mais plutôt être basés sur la réalisation de résultats qualitatifs concrets dans le pays, qui devraient inclure, à tout le moins, l'achèvement du cycle électoral et la formation ultérieure d'un gouvernement. Le Royaume des Pays-Bas souligne la nécessité d'une stratégie de transition responsable qui tienne compte des accomplissements de la mission et du pays et permette la participation active de la Commission de consolidation de la paix. Une sortie responsable et une transition cohérente sont essentielles pour consolider et pérenniser la paix en Guinée-Bissau et l'empêcher de s'enfoncer plus encore dans l'instabilité politique.

Deuxièmement, la situation politique en Guinée-Bissau est extrêmement préoccupante. Le Royaume des Pays-Bas regrette que les élections législatives prévues pour le 18 novembre n'aient pas eu lieu. Nous prenons note du décret présidentiel du 20 décembre, par lequel la date des élections a été fixée au 10 mars 2019. Si nous nous félicitons de la fixation d'une date pour les élections, le Royaume des Pays-Bas regrette que cette date ne corresponde pas au délai de la fin janvier prévu dans le communiqué de la Communauté économique

des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) du 12 décembre. Qui plus est, étant donné que le processus d'inscription des électeurs est presque terminé, il est difficile de comprendre pourquoi la nouvelle date n'est pas conforme à ce délai. Il demeure impératif que des élections libres, régulières et crédibles aient lieu avant l'élection présidentielle. Combiner ces deux scrutins demeure inacceptable.

C'est pourquoi nous prions les autorités bissau-guinéennes de fixer la date des élections sur la base du processus d'inscription des électeurs en cours et de respecter le délai établi par la CEDEAO dans son communiqué du 12 décembre. Le Bureau technique d'appui aux opérations électorales doit pouvoir poursuivre son travail sans entrave et les élections législatives doivent avoir lieu avant l'élection présidentielle. L'organisation d'élections législatives et présidentielle libres, ouvertes à tous, régulières, transparentes et crédibles est cruciale pour la mise en œuvre des Accords de Conakry et de la feuille de route en six points établie par la CEDEAO, dont l'application intégrale demeure le seul moyen d'instaurer une paix et une stabilité durables en Guinée-Bissau.

Le Royaume des Pays-Bas tient à souligner deux autres éléments à cet égard : la signature d'un pacte de stabilité et le besoin urgent d'une réforme constitutionnelle. Le pacte de stabilité doit faire l'objet d'un débat approfondi et inclusif, et la signature du pacte doit intervenir avant l'organisation des élections législatives. Le régime de sanctions imposé par la résolution 2048 (2012) reste lui aussi lié au cycle électoral. Tout réexamen des sanctions, dans quelque sens que ce soit, doit être fondé sur la conduite et l'achèvement d'un cycle électoral complet.

Mon troisième point concerne le rôle indispensable que joue la CEDEAO dans la consolidation et la pérennisation de la paix en Guinée-Bissau. Nous saluons les efforts de la CEDEAO en Guinée-Bissau, en particulier la visite qu'elle a effectuée à Bissau le 12 décembre. Nous nous félicitons de la publication du communiqué à l'issue de la visite, dans lequel la CEDEAO a appelé le Président Vaz à annoncer, en amont du sommet de la CEDEAO du 22 décembre, une nouvelle date pour la tenue des élections avant la fin janvier. Nous regrettons que les autorités bissau-guinéennes n'aient pas respecté ce délai. Outre le rôle de la CEDEAO, nous voulons également souligner le rôle important que joue la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau en Guinée-Bissau. Nous appuyons la décision de l'Union européenne de continuer à financer cette mission.

Pour terminer, la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Organisation des Nations Unies demeurent des partenaires engagés en faveur de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, avec un rôle pivot attribué au BINUGBIS. Nous appelons le Conseil à continuer de suivre de près la situation et à s'appuyer sur des critères et des résultats clairs pour une éventuelle reconfiguration des tâches du BINUGBIS, en concertation avec les parties prenantes et les acteurs concernés sur le terrain. L'implication du Conseil en Guinée-Bissau a clairement pour objectif de prévenir le déclenchement de nouvelles violences alors que le pays se trouve dans une impasse politique difficile. Il demeure crucial de continuer à aider le Gouvernement bissau-guinéen et les autres acteurs politiques à pérenniser la paix dans le pays.

M^{me} Cordova Soria (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Tayé-Brook Zerihoun, et l'Ambassadeur Mauro Vieira, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, des informations qu'ils nous ont fournies.

Près de deux décennies se sont écoulées depuis que la mission politique spéciale en Guinée-Bissau a entamé ses travaux, dont l'objectif était de gérer la situation sociale, politique et économique complexe de ce pays frère après l'éclatement des violences en 1998. Nous notons avec préoccupation que la situation en Guinée-Bissau ne s'est guère améliorée à ce jour.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/1086) sur l'analyse stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), la résolution 2404 (2018), qui proroge le mandat de la mission jusqu'en février 2019, prie cette dernière de se concentrer sur trois aspects prioritaires : premièrement, l'appui à l'application complète des Accords de Conakry et la facilitation du dialogue politique sans exclusive et de la réconciliation nationale; deuxièmement, l'appui aux opérations électorales en vue des élections législatives de cette année; et troisièmement, l'assistance technique pour mener à bien l'examen de la Constitution.

En ce qui concerne le deuxième point relatif aux opérations électorales, ce processus a été tronqué par la non-tenu des élections législatives prévues pour le 18 novembre en raison de l'absence des moyens techniques et financiers nécessaires à leur bon déroulement.

Dès lors, si nous voulons continuer de promouvoir le processus de stabilisation en Guinée-Bissau, nous estimons qu'à court terme, il est essentiel que la communauté internationale s'engage à coopérer pleinement et apporte tout l'appui nécessaire à la consolidation du fichier électoral, sans oublier une assistance aux mécanismes techniques électoraux pour la tenue d'élections transparentes, ouvertes et fondamentalement pacifiques.

En outre, l'un des facteurs structurels de la crise est lié à l'impasse politique qui, à un moment donné, a été surmontée par les différentes forces politiques du pays grâce à la nomination d'un premier ministre de consensus, il y a sept mois, et à la formation du Gouvernement. Toutefois, les défis dans les domaines de la gouvernance, de l'état de droit et du développement socioéconomique doivent continuer d'être relevés dans le cadre du processus politique et du dialogue sans exclusive.

Ces aspects doivent permettre aux membres du Gouvernement et aux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale de faire preuve d'une véritable volonté politique afin de continuer d'avancer sur la voie du consensus afin de mettre en œuvre de manière constructive les accords signés. Nous considérons qu'il est crucial d'inciter les parties à prendre l'engagement légitime de parvenir à une solution politique et sociale durable, guidée par le seul intérêt du peuple bissau-guinéen.

D'une part, dans le cadre de la stabilisation de l'État, et en ce qui concerne les aspects liés à la sécurité, la lutte contre le trafic de drogues, la criminalité transnationale et l'impunité doit également être une priorité. À cette fin, l'Organisation des Nations Unies a un rôle fondamental à jouer en promouvant le développement et en renforçant et en améliorant les capacités des États, tout cela en vue de réduire la vulnérabilité au trafic de drogues et à la criminalité par le renforcement des composantes de la justice et des forces de police. La communauté internationale doit également fournir l'assistance nécessaire à la Guinée-Bissau pour renforcer le contrôle de son littoral et de son espace aérien, en plus de former les membres des institutions publiques compétentes.

D'autre part, nous saluons tous les efforts déployés par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et sa mission en Guinée-Bissau, ainsi que la contribution de l'Union européenne et de la Communauté des pays de langue portugaise, et l'effort important du Chef du BINUGBIS pour rapprocher les parties au conflit et promouvoir le dialogue. Nous saluons également l'action menée par la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la

paix, dirigée par le Brésil. Nous soulignons une fois de plus qu'il importe de renforcer les liens entre cet organe et le Conseil de sécurité en matière de coordination, d'échange d'informations et de coopération active.

Pour terminer, nous estimons qu'il est impératif de redoubler d'efforts en ce qui concerne l'action commune pour la stabilisation en Guinée-Bissau. Nous avons également insisté sur le fait que pour instaurer une paix durable, il faut utiliser des outils politiques pour trouver des solutions politiques. Dans ce cadre, pour parvenir à la stabilisation et à une paix durable en Guinée-Bissau, il est impératif d'assurer le bien-être de la population et des groupes les plus vulnérables, au-delà de tout intérêt politique étriqué ou personnel.

M^{me} Gueguen (France) : Je remercie le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Zerihoun, et le Président de la formation pays de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Mauro Vieira, pour leurs interventions.

La France salue les développements positifs intervenus au cours des derniers mois en Guinée-Bissau, et notamment la nomination d'un premier ministre de consensus en la personne d'Aristides Gomes. Il s'agit d'un premier pas important vers la pleine mise en œuvre des Accords de Conakry, dont nous restons convaincus qu'elle constitue la seule manière de sortir la Guinée-Bissau de la crise politique et institutionnelle qu'elle traverse depuis maintenant de longs mois.

Je souhaite également saluer le rôle central joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et, plus généralement, par le groupe des cinq organisations internationales (la CEDEAO, l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies) dans l'obtention de ces résultats. Il est crucial que la Guinée-Bissau continue à bénéficier d'un fort niveau d'accompagnement régional et international dans les mois et les années à venir. C'est notamment la responsabilité du Conseil.

Si les avancées réalisées au cours des derniers mois sont encourageantes, d'autres mesures importantes n'en restent pas moins attendues au cours des prochaines semaines. C'est d'abord et avant tout le cas de la tenue, dans les meilleurs délais, des élections législatives. La France regrette que la date annoncée du 18 novembre n'ait pas pu être respectée. Elle prend note de l'annonce de la tenue du scrutin le 10 mars. Il importe que les engagements pris soient désormais tenus. Nous y voyons

en effet un test important pour jauger de la volonté réelle des différents acteurs d'avancer vers une pleine mise en œuvre des Accords de Conakry. Nous attendons dès lors des autorités bissau-guinéennes qu'elles se mobilisent pleinement dans la préparation technique de ce scrutin, y compris au plus haut niveau. Je pense notamment à la finalisation et à la validation de la liste électorale, opérations qui, pas plus que le recensement des électeurs, maintenant clos, ne sauraient constituer un prétexte pour retarder indéfiniment la tenue de ces élections importantes pour l'équilibre du pays.

La communauté internationale joue pour sa part tout son rôle pour appuyer le processus électoral, que ce soit à travers l'octroi d'une assistance financière de la part des principaux bailleurs ou encore via le travail d'assistance technique mené respectivement par le Programme des Nations Unies pour le développement et par l'Union européenne. Nos attentes à l'égard des autorités bissau-guinéennes n'en sont que plus fortes. La bonne tenue des élections à venir constitue d'ailleurs à nos yeux un préalable nécessaire avant toute possible évolution sur le volet des sanctions. Et je tiens, à cet égard, à féliciter une nouvelle fois les autorités militaires bissau-guinéennes pour la posture de non-ingérence dans les affaires politiques qu'elles observent.

Le rétablissement d'une paix et d'une stabilité durables en Guinée-Bissau passe également, à moyen terme, par des avancées dans d'autres domaines. Je pense tout d'abord au dossier de la révision constitutionnelle, qui doit notamment permettre au système institutionnel bissau-guinéen d'éviter d'être à nouveau le théâtre des blocages constatés au cours des derniers mois. Et je pense également à la lutte contre la criminalité organisée et notamment contre le trafic de drogues, qui suppose un engagement résolu des autorités, mais également un appui continu de la part de la communauté internationale, et notamment des différents acteurs onusiens présents sur place. Je pense enfin à la réforme du secteur de la sécurité, sans laquelle l'histoire récente a montré qu'il ne saurait y avoir de stabilité de long terme dans le pays.

Enfin, la France a pris bonne note des recommandations du Secrétaire général à l'égard de l'avenir du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, dans le prolongement de la revue stratégique conduite il y a quelques semaines. Nous souhaitons que les réflexions sur ce thème prennent en compte les objectifs de renforcer la portée du rôle de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire

général, d'optimiser la coordination entre les différents acteurs de la communauté internationale sur place ou encore d'apporter, de la manière la plus efficace, le soutien technique dont la Guinée-Bissau a plus que jamais besoin, aujourd'hui et au cours des années à venir.

Il est encore trop tôt pour savoir si la Guinée-Bissau est véritablement engagée sur la voie d'une stabilisation durable. Les prochains mois, et notamment la tenue effective des élections législatives, continueront de nous donner des éléments de réponse à cet égard. Et le rôle d'accompagnement de la région et, plus largement, de la communauté internationale et du Conseil, n'en est que plus important.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, et l'Ambassadeur Mauro Vieira, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

L'évolution de la situation en Guinée-Bissau est très préoccupante. Nous regrettons que les progrès réalisés à la suite de la formation d'un Gouvernement fondé sur le consensus en avril se soient à nouveau transformés en affrontements entre les principales forces politiques. Dans un contexte de défis socioéconomiques et humanitaires urgents, cela attise les flammes d'une situation déjà hautement instable dans le pays.

Nous nous félicitons de l'annonce faite hier par le Président de la Guinée-Bissau de la décision de fixer les élections législatives à la nouvelle date du 10 mars 2019. Bien que nous souhaitions éviter de dramatiser le fait que les nominations à l'Assemblée nationale ont été reportées, la tenue des élections du 18 novembre en temps voulu aurait créé une importante dynamique positive propice à l'amélioration du climat général.

Nous constatons désormais que la situation en Guinée-Bissau se rapproche peu à peu d'un seuil périlleux, au-delà duquel des troubles attendent à la fois le pays et son peuple. En ce moment fatidique, nous appelons toutes les forces sociales et politiques à agir d'une manière responsable qui tienne compte des intérêts nationaux et qui mène à un règlement rapide des différends existants. Nous avons étudié attentivement le rapport sur l'évaluation stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2018/1086). Nous pensons qu'à l'heure actuelle, la mission des Nations Unies est un garant sans pareil de la réconciliation nationale. Le Bureau entreprend avec

succès des projets de développement social et de renforcement des capacités des forces de l'ordre et des forces armées du pays.

En même temps, nous devons reconnaître que, dans de nombreux domaines, son potentiel, surtout dans le domaine politique, ne peut pas se concrétiser pleinement. De façon générale, nous pensons que la restructuration du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau doit être abordée d'une façon extrêmement équilibrée. Toute réduction hâtive du travail de la mission ne mènerait qu'à de plus grandes divisions au sein de la société bissau-guinéenne, à la dégradation des institutions de l'État et à une augmentation du trafic de drogues et de la corruption. À cet égard, nous pensons qu'il serait souhaitable de ne décider des détails concernant la mise en œuvre de la restructuration de la mission qu'après la fin du cycle électoral et le retour du pays sur la voie constitutionnelle.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Sous-Secrétaire général Zerihoun et l'Ambassadeur Vieira de leurs exposés.

La Chine a suivi de près l'évolution récente de la situation en Guinée-Bissau. Nous prenons note du rapport spécial du Secrétaire général (S/2018/1086) sur l'évaluation stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), ainsi que de son analyse et de son évaluation de la situation dans le pays. La Chine se félicite des efforts de médiation entrepris par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et par les États de la région pour promouvoir le processus politique en Guinée-Bissau.

Nous prenons note de l'annonce faite par le Président Vaz, le 20 décembre, de la nouvelle date des élections législatives, à savoir le 10 mars 2019. Nous espérons que les parties bissau-guinéennes œuvreront ensemble pour veiller à ce que les élections soient tenues à la date prévue et sans heurts. En même temps, la communauté internationale doit fournir un appui technique, financier et logistique à la tenue des élections, à la hauteur des besoins du Gouvernement bissau-guinéen. La communauté internationale doit respecter intégralement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Guinée-Bissau. Les parties bissau-guinéennes doivent garder à l'esprit les intérêts à long terme de leur État et de leur population, prendre des mesures concrètes avec détermination politique, forger un consensus, régler les différends par le dialogue et les consultations et s'efforcer d'atteindre une meilleure

qualité de vie pour leur peuple, ainsi que la stabilité nationale et le développement.

Comme toujours, la Chine soutient les pays africains dans leur recherche de solutions africaines aux problèmes africains. La Chine appuie la poursuite par la CEDEAO et les pays de la région de leur médiation de la situation sur le terrain et de leur rôle constructif dans la promotion de la mise en œuvre des Accords de Conakry et de la feuille de route en six points de la CEDEAO. Nous demandons au BINUGBIS, au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, aux équipes de pays des Nations Unies et aux autres parties prenantes de renforcer la coordination et la collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies et de renforcer la synergie avec l'Union africaine, la CEDEAO et les États de la région grâce à des efforts de médiation, afin que chaque partie puisse exploiter ses propres atouts et fournir un soutien robuste au développement économique et à l'amélioration de la vie en Guinée-Bissau.

La Chine est prête à travailler avec le reste de la communauté internationale pour promouvoir le dialogue et l'engagement entre les parties bissau-guinéennes et pour jouer un rôle constructif en vue d'assurer la stabilité pérenne et le développement en Guinée-Bissau et, de manière générale, en Afrique de l'Ouest.

M. Mielus (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Tayé-Brook Zerihoun, et l'Ambassadeur Mauro Vieira, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, de leurs exposés édifiants sur l'évolution récente de la situation en Guinée-Bissau.

Les retards signalés dans les préparatifs pour la tenue des élections législatives suscitent nos vives préoccupations. La tenue crédible des élections législatives est une étape cruciale vers la reprise de la consolidation de la paix et un élément important des Accords de Conakry. C'est pourquoi nous nous félicitons de la décision récente de tenir les élections le 10 mars 2019. Nous réaffirmons notre appel aux autorités bissau-guinéennes pour qu'elles assurent une direction politique ferme et qu'elles prennent les commandes du processus électoral, et aussi qu'elles habilitent les organes de gestion des élections à mettre en œuvre des solutions appropriées pour l'organisation d'élections crédibles.

La Pologne considère que le maintien du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) avec ses effectifs et

son mandat actuels tout au long des prochains mois est crucial pour garantir les pleines capacités de la mission à soutenir le processus électoral, notamment en fournissant des bons offices aux acteurs nationaux et en coordonnant les efforts avec ce que l'on appelle le groupe « P5 Guinée-Bissau ».

Il est également important de veiller à ce que le retrait du BINUGBIS soit géré de façon à préserver les gains réalisés jusqu'à présent. À cet égard, nous appuyons pleinement la recommandation du Secrétaire général de créer une mission politique spéciale de bons offices, plus petite et plus efficace, une fois terminé le cycle électoral. Il est tout aussi important d'assurer que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les dirigeants régionaux agissant à titre individuel maintiennent la Guinée-Bissau inscrite à leur ordre du jour, non seulement pendant la période électorale critique, mais aussi au-delà de cette période, lorsque le pays aura besoin de l'assistance de la communauté internationale pour mettre en œuvre un programme de réformes. À ce sujet, le rôle de la Commission de consolidation de la paix sera également indispensable.

Enfin, il est important que l'Organisation des Nations Unies reste engagée en Guinée-Bissau pendant toute la transition et au moment du retrait du BINUGBIS, ainsi que par la suite, pour aider à mobiliser la communauté internationale en soutien au programme de réforme institutionnelle. Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer notre plein appui au Représentant spécial du Secrétaire général, au personnel du BINUGBIS et à l'équipe de pays des Nations Unies, que je remercie de leur dévouement.

M. Albanai (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais d'entrée de jeu remercier sincèrement M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, et l'Ambassadeur Mauro Vieira, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, de leurs exposés inestimables sur l'évolution la plus récente de la situation en Guinée-Bissau. Je tiens aussi à saluer le rôle central que la Commission de consolidation de la paix joue en Guinée-Bissau.

Mes observations porteront sur deux aspects fondamentaux concernant la question à l'examen aujourd'hui : la situation politique et l'évaluation stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS).

Premièrement, s'agissant de la situation politique, nous regrettons la lenteur des travaux préparatoires en vue de la tenue des élections, en particulier le processus d'inscription des électeurs, qui est nécessaire pour la tenue des élections législatives. Nous regrettons aussi la décision du Gouvernement de reporter ces élections, qui devaient avoir lieu le 18 novembre, ainsi que son non-respect du calendrier électoral. À cet égard, l'État du Koweït salue et soutient le rôle joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour régler cette question. Nous appuyons aussi la demande faite par la CEDEAO au Gouvernement bissau-guinéen qu'il fixe la date des élections avant le prochain sommet de la CEDEAO, qui doit avoir lieu le 22 décembre. À ce sujet, nous nous félicitons de l'annonce faite hier par le Gouvernement bissau-guinéen de son intention de tenir les élections législatives le 10 mars 2019.

Pendant l'année écoulée, nous avons constaté les progrès réalisés dans l'application des Accords de Conakry, et nous espérons que le report des élections ne leur portera pas préjudice, d'autant plus que la date prévue pour la tenue des élections présidentielles en 2019 se rapproche rapidement. La tenue simultanée des élections présidentielle et législatives aurait des incidences sur tous les acteurs politiques du pays. En conséquence, il faut maintenant veiller à ce que les élections aient lieu à la date fixée, conformément au calendrier électoral le plus récent.

Nous renouvelons notre plein appui aux cinq organisations – la CEDEAO, l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et la Communauté des pays de langue portugaise – qui s'efforceront de réaliser des avancées au cours de la période à venir, en vue de régler la crise politique. Je salue également le soutien des pays voisins au financement du processus électoral. Nous attendons avec intérêt les résultats du sommet de la CEDEAO au sujet de la situation en Guinée-Bissau.

Deuxièmement, s'agissant de l'évaluation stratégique, je remercie le Secrétaire général et le Secrétariat du rapport (S/2018/1086) soumis en application de la résolution 2404 (2018). Nous prenons note des recommandations qui y figurent concernant la reconfiguration du BINUGBIS après les élections présidentielles de l'année prochaine, ainsi que du plan de retrait définitif de la mission d'ici deux ans. Nous espérons que tous les acteurs internationaux et régionaux, ainsi que l'ONU, coordonneront leurs efforts avec le pays. Nous sommes prêts à étudier toutes les recommandations formulées

dans le rapport lorsque le Conseil de sécurité se prononcera sur le renouvellement du mandat du BINUGBIS en février 2019.

Pour terminer, je voudrais saluer une fois de plus les efforts déployés par le BINUGBIS, ainsi que sa coopération avec les différents éléments actifs en Guinée-Bissau. Il est nécessaire, à notre sens, que toutes les parties coopèrent afin de veiller au succès du plan de transition proposée par l'évaluation stratégique. En effet, les nombreux problèmes que rencontrent le pays sont de long terme et requièrent, pour leur règlement, la contribution des différents bureaux des Nations Unies, comme l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Les organisations régionales et la Commission de consolidation de la paix ont aussi un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre des stratégies de développement.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : En tant qu'observateur de l'Union africaine, nous nous associons aux déclarations déjà faites par les membres de la troïka africaine et à celle que fera la présidence ivoirienne, qui dirige avec brio et efficacité les travaux du Conseil durant ce mois. Monsieur le Président, je vous prie d'accepter nos félicitations les plus sincères.

Nous voudrions aussi souhaiter la bienvenue parmi nous au Conseil au Représentant permanent de la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur Da Silva. Nous félicitons M. Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, et M. Vieira, de leurs exposés pénétrants sur les derniers faits survenus en Guinée-Bissau. Nous saluons les efforts inlassables qu'ils déploient pour ramener la paix et la stabilité dans le pays. Qu'il me soit permis de partager certaines de nos observations et recommandations concernant la situation en Guinée-Bissau.

Nous nous félicitons des progrès enregistrés par toutes les parties en termes de stabilisation et de retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. Nous apprécions grandement les bons offices du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), ainsi que les efforts de médiation menés par les organisations régionales et sous-régionales et les États voisins, en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les membres du groupe « P5 Guinée-Bissau », dont l'action coordonnée est fort utile. Nous nous félicitons aussi des engagements pris par les partenaires internationaux de fournir l'appui

technique, logistique et financier nécessaire au processus électoral.

Nous prenons acte de la décision du Président et de la volonté du Gouvernement bissau-guinéen de prendre et de promouvoir les mesures nécessaires aux fins de l'achèvement dans les délais des préparatifs pour la tenue des élections législatives le 10 mars 2019 qui, nous l'espérons, auront lieu dans les délais et seront crédibles. Nous espérons que toutes les parties prenantes feront preuve de bonne volonté politique à cette fin. Nous réitérons la nécessité pour toutes les parties de respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Guinée-Bissau.

Nous soulignons aussi l'importance de la présence de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau en vue garantir la stabilité pendant le cycle électoral, et nous prions instamment les partenaires internationaux de continuer d'appuyer ces forces régionales. Nous appelons toutes les parties à prendre rapidement les mesures nécessaires à la mise en œuvre des dispositions restantes des Accords de Conakry, qui restent le cadre principal pour un règlement pacifique du conflit. Ceci implique la signature du pacte de stabilité et la révision de la Constitution. La stabilité politique dans le pays peut être assurée par des réformes visant à renforcer les organes directeurs. Il faut engager un dialogue ouvert et sans exclusive à l'échelle nationale en vue de définir les principes directeurs des réformes.

Il est tout aussi important de veiller à la participation des femmes et des jeunes au processus politique à toutes les étapes et de leur offrir davantage d'opportunités. En plus de leur dimension humaine, les dangers du trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée ont une incidence multiforme sur l'économie, la sécurité et le bien-être des communautés et des individus. L'engagement national est essentiel pour mettre en œuvre les différents programmes et projets internationaux visant à renforcer les secteurs de la sécurité, de la justice et de l'application de la loi. C'est pourquoi il est nécessaire de continuer de renforcer le cadre institutionnel du pays et sa réponse aux menaces, ainsi que la coopération étroite avec le BINUGBIS, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et INTERPOL.

Nous sommes aussi préoccupés par la détérioration de la situation économique. Aux fins d'une stabilité et d'une paix durables, il importe, à notre sens, de prendre les mesures les plus efficaces afin de garantir la résilience du pays, et ce en apportant un appui accru aux plans de développement existants et aux programmes

de consolidation de la paix des Nations Unies. Il faut s'efforcer aussi de remédier aux facteurs structurels de l'instabilité, en réduisant la pauvreté, en offrant de meilleures opportunités en matière d'éducation, d'emploi et de soins de santé, et en améliorant la gouvernance locale. Nous appelons tous les donateurs à fournir les fonds nécessaires à la mise en œuvre de toutes ces mesures. Nous saluons aussi le rôle important que joue la Commission de consolidation de la paix dans la promotion de l'appropriation par le pays du plan de transition et appelons à préparer l'élaboration d'un programme de consolidation de la paix qui soit global et sans exclusive.

Enfin, nous approuvons le rapport spécial du Secrétaire général sur l'évaluation stratégique du BINUGBIS (S/2018/1086) et appuyons ses propositions concernant la reconfiguration progressive, le retrait par étapes et la sortie de la mission en décembre 2020.

Pour terminer, nous voudrions exprimer notre plein appui au travail qu'effectue M. Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, ainsi qu'à l'équipe du BINUGBIS, et réaffirmer notre disposition à coopérer étroitement avec toutes les parties pertinentes en appui aux efforts de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Côte d'Ivoire.

Je voudrais féliciter, pour la qualité de leurs exposés, M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, et S. E. M Mauro Silva, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de la consolidation de la paix.

Je voudrais également exprimer mon appréciation au Secrétaire général et à la mission d'évaluation, dont le rapport (S/2018/1086) soumis à l'analyse du Conseil traduit l'intérêt que la communauté internationale accorde à l'évolution de la situation politique en Guinée-Bissau. En effet, la demande d'évaluation des activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), exprimée par le Conseil de sécurité à travers la résolution 2404 (2018), répond à la nécessité d'une réadaptation du Bureau, de ses mécanismes d'action et de ses moyens afin de parvenir à une plus grande efficacité sur le terrain, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

La Côte d'Ivoire, consciente de la complexité du champ d'action du BINUGBIS, salue les efforts de la

mission visant à accompagner la Guinée-Bissau vers une sortie de crise définitive. À travers ses missions de bons offices et sa médiation entre parties prenantes nationales, son rôle de coordinateur des activités des différents partenaires internationaux et son étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Bureau des Nations Unies continue d'assumer un rôle préventif fondamental, contribuant ainsi à préserver l'équilibre institutionnel de la Guinée-Bissau.

Toutefois, ma délégation note avec regret, comme l'a indiqué le Secrétaire général, que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des moyens déployés et du degré d'investissement des parties prenantes nationales. À cet égard, le Secrétaire général met à la disposition du Conseil de sécurité un éventail de propositions susceptibles de contribuer efficacement au recalibrage graduel du BINUGBIS et de redéfinir ses priorités à l'aune d'un impératif majeur, à savoir mettre en œuvre le pilier paix et sécurité dans un cadre plus cohérent, plus souple et plus efficace, en plus grande harmonie avec les piliers développement et droits de l'homme.

Pour la mise en œuvre de ce recalibrage, le Secrétaire général propose la reconfiguration de la mission en trois phases censées s'achever au plus tard le 31 décembre 2020, à savoir : la période électorale, la période post-électorale et celle de la transition et du retrait du Bureau. Ce chronogramme devrait aider à mobiliser l'appui de la communauté internationale en faveur du programme de réformes institutionnelles. La Côte d'Ivoire prend note avec intérêt de ces recommandations et invite les membres du Conseil à s'approprier ces nouvelles pistes de réflexion, afin d'en tirer le meilleur parti, pour un règlement définitif de la crise en Guinée-Bissau.

Ma délégation déplore la non-tenue des élections législatives en Guinée-Bissau à l'échéance prévue du 18 novembre 2018. Cette situation ne doit pas nous faire perdre de vue les progrès réalisés. Elle ne doit pas non plus freiner notre élan et notre détermination à accompagner les autorités de Guinée-Bissau dans ce processus de sortie de crise. Pour ce faire, mon pays exhorte le Conseil à rester solidaire tout en appuyant les efforts du Secrétaire général et de son Représentant spécial, et en renforçant son soutien au leadership de la CEDEAO, dont il salue l'engagement et partage sans réserve les préoccupations exprimées à travers son communiqué de presse du 12 décembre 2018, notamment la nécessité urgente de fixer une nouvelle date pour les élections législatives.

Faisant suite à cette exigence, le Président José Mário Vaz a fixé, par décret du 20 décembre 2018, la date des élections législatives au 10 mars 2019. Ma délégation prend note de ces derniers développements et exhorte toutes les parties prenantes internationales, notamment la CEDEAO, dont le prochain sommet se tiendra le 22 décembre 2018, à apprécier l'opportunité d'organiser ce scrutin à la date fixée et à prendre toutes les mesures requises pour accompagner le peuple bissau-guinéen dans ce processus. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire encourage les acteurs bissau-guinéens, à s'approprier définitivement le destin de leur pays en plaçant une fois pour toutes l'intérêt national au-dessus de tout.

La Côte d'Ivoire salue l'action parfaitement coordonnée du groupe «P5 Guinée-Bissau» constitué de l'Organisation des Nations Unies, de la CEDEAO, de l'Union africaine, de la Communauté des pays de langue portugaise et de l'Union européenne, qui aura permis la mobilisation efficiente des ressources financières et le recensement de plus de 90 % des électeurs.

Par ailleurs, mon pays est d'avis que dans les efforts déployés pour une sortie de crise en Guinée-Bissau, la communauté internationale doit intégrer l'épineuse question de la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité transnationale. Comme l'a mentionné le Secrétaire général, une approche globale au niveau sous-régional peut aider à réduire les conséquences néfastes de ces fléaux. À cet égard, mon pays voudrait rappeler, notamment dans le cadre de la coopération entre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la CEDEAO, l'existence du Plan d'action régional de la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest pour la période 2016-2020, dont la mise en œuvre a pour objectif de contribuer, entre autres, à la réduction de la toxicomanie, du trafic de stupéfiants et de la criminalité dans la sous-région.

La Côte d'Ivoire salue l'action du Représentant spécial du Secrétaire général et lui réitère son soutien dans l'accomplissement de sa mission.

Pour conclure, mon pays voudrait renouveler son appel à la communauté internationale à maintenir son soutien au processus de sortie de crise en Guinée-Bissau. Il exhorte également les acteurs politiques bissau-guinéens à tout mettre en œuvre pour la restauration de la paix dans leur pays et pour son redressement économique à travers la mise en œuvre du Plan-cadre de partenariat pour la période 2016-2020 conclu avec l'ONU.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Da Silva (Guinée-Bissau) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'occasion que vous me donnez de participer à cette séance du Conseil de sécurité et de pouvoir m'adresser à vous en ma qualité de Représentant permanent de mon pays.

Le Conseil se souviendra qu'en avril 2018, lors du Sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à Lomé, consacré à la situation en Guinée-Bissau, les acteurs politiques bissau-guinéens ont adopté une feuille de route pour une sortie de crise, qui persistait malgré les Accords signés à Conakry en octobre 2016. Cette feuille de route avait prévu, entre autres, l'organisation des élections législatives le 18 novembre 2018. Cependant, les retards enregistrés dans la mobilisation des fonds auprès de nos partenaires, les difficultés techniques liées aux kits électoraux, ainsi que leur acheminement à Bissau, aggravé par la saison des pluies, n'ont pas permis de respecter la date initialement prévue pour le début du recensement électoral, et celui-ci n'a pu démarrer effectivement que le 19 septembre 2018, soit un mois plus tard.

Face à ce constat et aux difficultés auquel le processus est confronté, le Président de la République a décidé de ne pas prendre un nouveau décret fixant la date des élections législatives, afin de donner une chance au recensement d'une grande majorité des citoyens électeurs. Il convient ici de noter qu'à ce jour, plus de 95 % des électeurs ont déjà été recensés. Ce résultat atteint

démontre la sagesse de la décision du Président de la République de ne pas avoir précipité la prise d'un nouveau décret fixant la date des élections législatives. Après une large consultation avec tous les acteurs politiques, le Président de la République a pris un décret hier, le 20 décembre, fixant la date du 10 mars 2019 pour la tenue des élections législatives.

Les prochaines élections législatives sont extrêmement importantes. Mais il serait exagéré de considérer qu'il suffit d'organiser des élections libres, justes et transparentes pour instaurer automatiquement un ordre politique résilient et stable sur le plan institutionnel. À cet effet, qu'il me soit permis de me référer aux Accords de Conakry qui préconisent une réforme politique afin de doter nos institutions démocratiques nationales de plus de résilience, et qui rendra plus difficile la surveillance d'instabilité politique. Il convient de rappeler que dans un contexte d'instabilité persistante, aucune autre réforme ne saurait être couronnée de succès : ni la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, ni celle de la justice, ou encore moins la réforme économique nécessaire pour opérationnaliser les objectifs de développement durable.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les membres du Conseil de leur patience et de leur solidarité, et leur souhaiter en même temps un joyeux Noël et un nouvel an plein de succès à leurs pays respectifs. Santé et bien-être à leurs familles également.

Le Président : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.